

Zeitschrift:	Bulletin technique de la Suisse romande
Band:	38 (1912)
Heft:	14
Artikel:	Dépenses des cantons pour travaux de corrections et d'endiguements exécutés en 1911, avec l'appui financier de la Confédération
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-29488

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dépenses des cantons pour travaux de corrections et d'endiguements exécutés en 1911, avec l'appui financier de la Confédération.

I.	Bassin du Rhin	Fr. 2 915 900.—
II.	» de l'Aar	» 1 721 900.—
III.	» de la Reuss	» 2 366 000.—
IV.	» de la Limmat	» 897 200.—
V.	» du Rhône	» 674 900.—
VI.	» du Tessin	» 570 600.—
VII.	» de l'Inn	» 160 000.—
VIII.	» du Poschiavino	» 2 600.—
IX.	» de la Maira	» 23 500.—
	Total	Fr. 9 332 600.—

Ces dépenses concernent principalement les entreprises suivantes :

I.	Rhin, canton des Grisons	Fr. 210 000.—
	Bassin du Rhin : Landquart, canton des Grisons	» 1 144 100.—
	Thour, canton de Thurgovie	» 192 600.—
	Sitter, » d'Appenzell (Rh. int.)	» 45 600.—
	Töss, » de Zürich	» 74 800.—
	Dürrenbach, canton de St-Gall.	» 309 300.—
	Birsig, près Oberwil, canton de Bâle-Campagne.	» 71 000.—
	En outre, correction internationale du Rhin non comprise dans les chiffres du tableau ci-dessus	» 1 070 000.—
II.	Bassin de l'Aar : Grande Simme, canton de Berne	» 354 000.—
	Kander, canton de Berne	» 710 000.—
	Aar, Runtigen-Aarberg, canton de Berne	» 768 000.—
	Broye, canton de Vaud	» 149 800.—
	Aar, » d'Argovie	» 211 000.—
III.	Bassin de la Reuss : Engelberger-Aa, Obwalden	» 34 900.—
	Engelberger-Aa, Nidwalden	» 191 100.—
	Schächenbach, canton d'Uri	» 524 200.—
	Muota, canton de Schwyz	» 835 300.—
	Petite Schlieren, près Alpnach	» 44 300.—
	Grande Schlieren, près Alpnach	» 35 500.—
	Melchaa, près Sarnen	» 52 000.—
	Lau et Rotmosgraben près Giswyl	» 107 500.—
	Petite Emme, canton de Lucerne	» 175 300.—
	Reuss, canton d'Argovie	» 181 900.—
IV.	Bassin de la Limmat : Aa, près Siebnen, canton de Schwyz	» 61 200.—
	Krauchbach, près Matt, canton de Glaris	» 76 600.—
	Jona, canton de St-Gall	» 105 000.—
	Sihl, canton de Zürich	» 196 400.—

V.	Bassin du Rhône : Rhône, canton du Valais	» 85 300.—
	Rhône, canton de Vaud	» 54 100.—
	Sionne, près Sion, canton du Valais	» 79 300.—
	Avangon, près Bex, canton de Vaud	» 117 800.—
	Venoge, canton de Vaud	» 87 800.—

VI.	Bassin du Tessin : Tessin, Ambri-Piotta	» 118 000.—
	Moesa, lac Majeur	» 214 200.—
	Vedeggio, canton du Tessin	» 97 300.—
	Calancasca, canton des Grisons	» 46 700.—

VII.	Bassin de l'Inn : Inn, près Zernetz et Celerina	» 82 900.—
	Spöhl, près Zernetz et Celerina	» 34 000.—

L'activité extraordinaire déployée en 1911 dans le domaine de l'hydraulique a été en grande partie nécessitée par les hautes eaux de l'année 1910. Il a dû être fait avec une grande énergie, dans le but de protéger de grandes superficies de terrain, un grand nombre de barrages, d'endiguements et de corrections qui seront encore continués en 1912.

CHRONIQUE

Quelques nouvelles conceptions de la mécanique.

On représente, en mécanique, certaines grandeurs par des *vecteurs*, mais ce mode de représentation est purement arbitraire et on peut, logiquement, concevoir d'autres modes qui ne seront ni plus ni moins vrais, mais seront plus ou moins simples et pratiques. Un mathématicien allemand, M. E. Study, a essayé de substituer aux vecteurs d'autres figures géométriques et il a publié le résultat de ses recherches dans un grand ouvrage intitulé *Géométrie des dynamiques* dont la lecture permet de suivre la genèse d'une *représentation* de certains concepts de la mécanique.

Considérons un vecteur comme formé par 2 points pris dans un ordre déterminé et la droite qui les joint : en appliquant à cette figure le principe de *dualité* qui fait correspondre un point à un plan, un plan à un point et une droite à une droite nous obtiendrons une nouvelle figure formée : 1^e des deux plans correspondants, dans le même ordre, aux deux points du vecteur et 2^e de leur droite d'intersection.

Nous appellerons cette figure un *biplan*. Considérons encore une droite quelconque et le faisceau de plans qui lui sont perpendiculaires : tous ces plans (qui sont parallèles) se coupent suivant la droite à l'infini de l'un d'eux. Nous appellerons *croix* la figure composée de la droite quelconque (*axe principal*) et de cette droite à l'infini (*axe secondaire*). Maintenant, revenons à notre biplan : la droite d'intersection des deux plans ou *arête* sera l'axe principal d'une croix que nous nommerons le *support* du biplan. Un biplan sera représenté par la notation B_{ω}^{ϕ} , ω et ϕ étant les deux faces du biplan prises dans un ordre déterminé. Enfin, appelons *ouverture* du biplan la tangente trigonométrique $\operatorname{tg}(\omega, \phi)$ de l'angle des deux plans.

Essayons d'associer les biplans aux vecteurs. Dans tout ce qui suit lorsque nous parlerons de vecteurs, il s'agira de